

NOM :

Date :

Prénom :

Adresse personnelle:

Service :

Monsieur le Président
Collectivité européenne d'Alsace
1 place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Objet : Demande d'attribution de la NBI accueil du public

Monsieur le Président,

J'exerce des fonctions de travailleur médico-social au sein de la Direction Générale Adjointe Solidarités de la Collectivité européenne d'Alsace. A ce titre, je suis amené-e à recevoir quotidiennement des usagers pendant les plages d'ouverture du service au public, avec ou sans rendez-vous, dans le cadre des missions d'accompagnement et/ou de suivi, conformément à ma fiche de poste.

S'agissant de fonctions que j'exerce à titre principal (soit plus de 50% de mon temps de travail), j'estime être éligible à la NBI de 10 points « accueil du public à titre principal » selon les dispositions du décret 2006-779 du 3 juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale, et de son annexe.

Selon une jurisprudence constante et une réponse ministérielle récente, la notion d'accueil du public implique des contacts directs et permanents avec le public (physiques ou téléphonique). Ces fonctions doivent, par ailleurs, constituer l'essentiel de l'activité des agents.

Il ressort de toute évidence que l'exercice de mes fonctions de travailleur médico-social comporte de tels contacts et que l'accueil des usagers constitue bien évidemment l'essentiel de mon activité. A toutes fins utiles, je vous précise que vous avez bien voulu m'attribuer la prime de revalorisation dite « SEGUR » instituée par le décret 2022-728 du 28 avril 2022 dans la mesure où vous avez considéré que j'exerçais, à titre principal, des fonctions d'accompagnement socio-éducatif, ce qui implique nécessairement l'accueil d'usagers à titre principal.

Dans ces conditions et n'étant bénéficiaire d'aucune autre NBI, en totalité ou pour partie sur la période non prescrite, je vous invite à bien vouloir m'attribuer la NBI accueil du public à titre principal depuis la date à laquelle j'exerce les fonctions y ouvrant droit, pour les périodes où je n'ai reçu aucune autre NBI le cas échéant, dans la limite des effets de la prescription quadriennale. Conformément aux dispositions de l'article 1231-6 du code civil, je vous invite à y adjoindre les intérêts de retard à compter de ce jour.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature